



Précisions sur la suspension de cotation

Les réglages réalisés sur la centrale CHO Power et ses automatismes au cours du mois de mars ont permis d'en améliorer sensiblement les performances, à un niveau proche des conditions de réception provisoire, mais pas encore suffisant pour les atteindre de manière stable.

Ainsi, au cours de la dernière semaine de mars, la centrale a traité 555 tonnes de biomasse, délivré au réseau 160MWh d'électricité renouvelable, et produit du gaz de synthèse de bonne qualité sans apport de méthane. Ces résultats encourageants n'étaient néanmoins pas suffisants, et l'installation a dû être arrêtée le 31 mars afin d'y apporter, de nouveau, quelques ajustements susceptibles d'en améliorer la performance globale. Ces ajustements concernent principalement la précision de la mesure et du contrôle de l'air dans le gazéifieur, en température, en débit, et en pression.

En parallèle, la tension sur la trésorerie du groupe continuait à s'aggraver du fait du retard de la réception provisoire.

Confronté à ces incertitudes techniques et financières, et dans un contexte où le nombre d'intervenants extérieurs rendait l'information difficile à contrôler, la société a décidé de suspendre la cotation du titre ALEUP le 31 mars.

Depuis, la visibilité financière à court-terme du groupe s'est améliorée, grâce à l'aide des pouvoirs publics, de nos partenaires industriels, et de nos partenaires financiers. La mise en place de cette aide est en cours, elle permettra aux équipes de CHO Power et de CHOPEX de travailler à l'optimisation de l'usine avec plus de sérénité.

La centrale a été remise en route hier. De nouveau la montée en puissance sera réalisée de manière prudente, donc sur plusieurs jours, en recherchant systématiquement la stabilité du process à chaque étape intermédiaire.

Jean-Eric Petit, Directeur Général du Groupe précise : « A ce stade, je ne prévois de reprendre la cotation du titre que lorsque nous aurons une bonne visibilité sur la matérialisation des aides financières, attendue dans les prochains jours, et de la capacité de la centrale à atteindre les performances requises pour sa réception provisoire, attendue dans les toutes prochaines semaines. Je remercie, par avance, les actionnaires et les partenaires publics et privés de leur compréhension et de leur patience ».

A propos d'Eurolasma

Eurolasma est un groupe français spécialisé dans les technologies propres et la production d'énergie renouvelable. Fondé en 1992 pour appliquer sa technologie propriétaire de torche à plasma à la destruction et la valorisation des déchets dangereux, le Groupe Eurolasma compte aujourd'hui trois divisions :

- **Eurolasma** est un acteur international dans le domaine des systèmes Torches à plasma et applications corrélées
- **Inertam** est le spécialiste mondial de l'élimination et de la valorisation des déchets d'amiante et des déchets dangereux.
- **CHO Power** est un producteur d'électricité par gazéification de déchets et biomasse.

<http://www.eurolasma.com> [Alternext - NYSE Euronext Paris – Mnemo : ALEUP – Isin : FR0000044810]

Contacts

Jean-Eric PETIT – Directeur Général / **Estelle MOTHAY** – Directrice Administrative et Financière

Anne BORDERES – Responsable des relations presse et actionnaires / Tel: + 33 (0) 556 49 7000 / contactbourse@eurolasma.com